

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE
RECRUTEMENT DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 22-00521 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

Ouagadougou, le

08 SEPT 2022

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Les candidats **admissibles** aux **concours professionnels** de recrutement de **Médecins, Pharmaciens et Chirurgiens-Dentistes, Généralistes, pour des formations spécialisées**, session 2022, sont informés que le choix des spécialités se fera, dans le **centre unique de Ouagadougou**, après les **résultats d'admission**.

Par ailleurs, ils sont informés que les dossiers physiques de candidature, peuvent être déposés à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, conformément aux termes des communiqués d'ouverture des concours.

Le choix définitif se fera en présentiel, en fonction de l'ordre de mérite, jusqu'à épuisement du nombre de postes à pourvoir.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général


Hamidou SAWADOGO
Chevalier de l'Ordre National

